



Assemblée générale

Distr. limitée
7 mai 2012
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques

de l'espace extra-atmosphérique

Sous-Comité scientifique et technique

Cinquantième session

Vienne, 11-22 février 2013

Viabilité à long terme des activités spatiales

Plan de travail du groupe d'experts C: météorologie spatiale

Document de travail soumis par le groupe d'experts C

I. Introduction

1. À la quarante-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique, le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales est convenu que les groupes d'experts qu'il avait créés devraient établir des projets de documents de travail sur la base de leurs délibérations et les communiquer pour observations, dans les six langues officielles de l'ONU, aux États membres et aux observateurs permanents du Comité, de préférence en marge et/ou pendant les cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions du Comité (A/AC.105/1001, annexe IV, par. 16 et 17).

II. Objectif et produits

2. La météorologie spatiale désigne des processus naturels se produisant dans l'espace, comme les perturbations magnétosphériques et les événements solaires, qui peuvent avoir des répercussions sur l'environnement circumterrestre et des conséquences négatives sur les systèmes spatiaux et les activités spatiales en général. Le groupe d'experts C a pour objectif de réunir les informations existantes sur la météorologie spatiale et ses incidences sur les activités spatiales et sur les pratiques, procédures opérationnelles et normes techniques actuelles visant à atténuer l'impact des phénomènes météorologiques spatiaux sur les systèmes spatiaux opérationnels. Il fournira ces informations au Groupe de travail afin qu'il les intègre dans son rapport. Par ailleurs, il proposera des lignes directrices facultatives qui viseront à renforcer la sécurité des activités spatiales et à réduire les



risques des phénomènes météorologiques spatiaux pour la viabilité à long terme des activités spatiales.

3. Le groupe d'experts établira un rapport qui aidera le Groupe de travail à élaborer celui qu'il doit lui-même soumettre au Sous-Comité scientifique et technique. Ce rapport évaluera les risques des phénomènes météorologiques spatiaux pour la viabilité à long terme des activités spatiales. Il examinera les pratiques et procédures actuellement utilisées pour les observations, les modèles et les outils de prévision météorologique spatiale. Il étudiera aussi les approches techniques mises en œuvre pour atténuer l'impact de la météorologie spatiale et évaluera l'efficacité des pratiques suivies pour réduire les risques.

4. Le rapport recensera aussi les capacités requises pour instaurer un réseau complet visant à appuyer les services de météorologie spatiale et examinera les cadres de coopération et de coordination internationales qui pourraient être mis en place entre les États en matière de recherche et d'observation de la météorologie spatiale au sol et dans l'espace pour protéger les activités spatiales.

III. Méthode de travail

5. Le groupe d'experts réunira des informations sur les pratiques actuelles des États et des organisations dans les domaines de l'observation de la météorologie spatiale et des divers modèles et outils de prévision météorologique spatiale utilisés.

6. Le groupe d'experts tiendra des réunions jusqu'en juin 2014, en marge ou pendant les sessions du Sous-Comité scientifique et technique et du Comité, ainsi que pendant les congrès de la Fédération internationale d'astronautique, qui ont lieu chaque année en octobre. Il envisage aussi la possibilité de tenir une réunion régionale supplémentaire. Entre les réunions, les membres du groupe d'experts communiqueront par courrier électronique.

7. Le groupe d'experts coordonnera ses travaux avec ceux d'autres groupes d'experts pour ce qui touche aux questions d'intérêt mutuel, qu'il pourrait aussi décider de traiter lors de réunions conjointes avec d'autres groupes d'experts, comme le Groupe de travail en était convenu à la quarante-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique, en février 2012 (A/AC.105/1001, annexe IV, par. 16).

8. Le groupe d'experts réalisera par ailleurs une analyse des lacunes afin de déterminer les questions liées à l'impact de la météorologie spatiale sur la viabilité à long terme des activités spatiales qui ne sont examinées par aucune instance à l'heure actuelle, comme le prévoient le mandat et les méthodes de travail du Groupe de travail (A/66/20, annexe II, par. 20) et comme ce dernier l'a réaffirmé dans son rapport à la quarante-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique, en février 2012 (A/AC.105/1001, annexe IV, par. 11).

IV. Premier aperçu des domaines de travail

9. Le groupe d'experts a examiné les sujets énumérés à la section IV du mandat et des méthodes de travail du Groupe de travail relative au champ d'action (A/66/20, annexe II, par. 14) et est convenu d'examiner les thèmes ci-après:

a) Collecte, mise en commun et diffusion de données, de modèles et de prévisions

10. Le groupe d'experts réunira des informations sur les pratiques actuelles des États et des organisations dans les domaines de l'observation de la météorologie spatiale et des divers modèles et outils de prévision météorologique spatiale utilisés. Il a noté que c'était la première fois que l'on tentait ainsi de réunir et de regrouper des informations de cette nature à l'échelle mondiale. Ces informations seront par conséquent utiles à toutes les organisations qui s'occupent de la météorologie spatiale.

b) Capacités à fournir un réseau global et viable de sources de données essentielles permettant d'observer et de mesurer les phénomènes liés à la météorologie spatiale en temps réel ou quasi réel

11. Il est important de constituer un réseau qui pourra fournir en continu des données essentielles sur la météorologie spatiale en temps réel ou quasi réel. Les discussions doivent être poursuivies pour définir les données essentielles qui devront être fournies. La première étape consistera à réunir des informations sur la fourniture de données et les réseaux disponibles.

c) Mise en commun de pratiques et de lignes directrices établies visant à atténuer l'impact des phénomènes météorologiques spatiaux sur les systèmes spatiaux opérationnels

12. Les pratiques établies pour atténuer l'impact des phénomènes météorologiques spatiaux sur les systèmes spatiaux varient d'un État à l'autre, et même les normes de base de conception des satellites sont différentes. Le groupe d'experts a noté que, comme la situation en matière de partage des connaissances et des pratiques était différente dans chaque État, il serait peut-être difficile de réunir des informations auprès de tous les États. Il s'attachera à améliorer les normes en encourageant la mise en commun des informations y relatives.

d) Coordination entre États en matière d'observations de la météorologie spatiale au sol et dans l'espace afin de protéger les activités spatiales

13. Le groupe d'experts a conscience de l'importance de la coordination entre États en matière d'observations de la météorologie spatiale. Il examinera les moyens de mettre en commun les données. Il étudiera aussi les risques liés à la météorologie spatiale, afin de déterminer les types de données essentielles qui devraient être mises en commun pour préserver les activités spatiales des conséquences néfastes de la météorologie spatiale.

14. Le groupe d'experts s'efforcera de définir les questions liées à la météorologie spatiale qu'il convient d'examiner à court, moyen et long terme, compte tenu du risque qu'elles représentent et de leur impact sur la viabilité à long terme des activités spatiales.

V. Calendrier provisoire des travaux

15. Le groupe d'experts entend réaliser ses travaux selon le plan de travail suivant, qui n'a qu'une valeur indicative:

- 2012 Réunir des informations sur les pratiques actuelles des États et des organisations dans les domaines de l'observation de la météorologie spatiale et des divers modèles et outils de prévision météorologique spatiale utilisés. Commencer à faire la synthèse des informations fournies par les États, les organisations intergouvernementales et d'autres organismes en tant que contributions à ses travaux. Coordonner ses travaux avec ceux d'autres groupes d'experts pour déterminer les questions d'intérêt mutuel et les questions liées à l'impact de la météorologie spatiale sur la viabilité à long terme des activités spatiales qui ne sont examinées par aucune instance à l'heure actuelle. Commencer à élaborer des lignes directrices recommandées qu'il soumettra au Groupe de travail et à rédiger son projet de rapport regroupant ses conclusions et ses recommandations. Lancer les préparatifs du deuxième atelier sur la viabilité à long terme, que le Groupe de travail doit organiser en 2013.
- 2013 Examiner les nouvelles contributions soumises par des États, des organisations intergouvernementales et d'autres organismes concernés, et les contributions issues de l'atelier tenu en marge de la cinquantième session du Sous-Comité. Examiner et adopter les lignes directrices qui seront proposées par le groupe d'experts. Examiner et adopter le projet de rapport et les recommandations du groupe d'experts. Soumettre les contributions du groupe d'experts au Groupe de travail et analyser les parties pertinentes du projet de rapport du Groupe de travail, afin que ce dernier puisse l'examiner aux réunions qu'il tiendra pendant la cinquante et unième session du Sous-Comité, en 2014.
- 2014 Travaux additionnels nécessaires pour appuyer l'élaboration du rapport du Groupe de travail, en vue de sa soumission au Sous-Comité scientifique et technique.